
[Imprimer](#)

Grande course du Grand Paris : les entreprises s'impliquent

Image

La 4e édition de la Grande course du Grand Paris, organisée le 12 mars 2023 et dont la CCI Paris Ile-de-France est partenaire, est l'occasion pour les entreprises et institutions d'associer leur nom à un événement éco-responsable et de proposer un moment de team building à leurs équipes.

Plusieurs acteurs publics ou privés soutiennent l'initiative financièrement et d'autres par de la diffusion de marchandises, en échange de visibilité. La métropole du Grand Paris, Eiffage génie civil, la Société du Grand Paris et le conseil départemental de Seine-Saint-Denis sont les partenaires majeurs de l'événement. La ville de Paris, Paris Terres d'Envol, le Stade de France, le Syctom, Emmaüs solidarité et Le Parisien sont partenaires officiels.

L'événement compte également des fournisseurs officiels : la CCI Paris Ile-de-France, Dalcia, les Agriculteurs bio d'Ile-de-France et la société de sportswear Circle.

Challenge entreprise

Les entreprises et institutions peuvent aussi participer autrement à la Grande course du Grand Paris, en mobilisant leurs équipes. L'organisation leur propose deux niveaux d'offres qui permettent notamment de disposer d'un t-shirt commun, d'un espace dédié à l'arrivée, des dossards livrés en amont pour le confort d'organisation du groupe, etc. Consigne gratuite, service de kiné ou espace de restauration sont aussi possibles.

Une opportunité de team building, autour d'un moment fédérateur pour renforcer son équipe. Les participants sont engagés collectivement dans le Challenge entreprise qui dresse un classement en cumulant les scores des coureurs. Les organisateurs présentent aussi cette démarche comme un moyen de "fédérer les employés autour des valeurs de la course notamment éco-responsable".

[Plus d'informations sur la Grande course du Grand Paris](#)